

Créer ou reprendre une entreprise, c'est bien. LUI PERMETTRE DE CROÎTRE ET SE PÉRENNISER, C'EST MIEUX !
Plus que jamais, Initiative Loiret et ses partenaires veulent aider de nouveaux entrepreneurs à réussir leur développement...

CAP SUR LA CROISSANCE ! C'est le thème de la réunion que l'association a organisée le 14 juin afin d'imaginer des pistes d'actions pour « booster » l'accompagnement post-crédit, notamment dans le cadre du prêt d'honneur Initiative Croissance. Un accompagnement qui a fait ses preuves, puisque 84% des entreprises créées ou reprises existent toujours après 3 ans d'activité, contre 71% au plan national !

Une quarantaine de banquiers, experts-comptables, chefs d'entreprise et conseillers d'entreprise étaient conviés à « plancher » sur 4 thématiques : mobiliser des financements, recruter, adapter son organisation et innover dans le coaching.

De ces ateliers est ressortie la nécessité, rarement mise en œuvre par le chef d'entreprise, de prendre de recul, pour analyser les situations et définir une ligne de conduite, mais aussi de continuer à s'entourer d'experts dans de multiples domaines pour aider à lever les freins lors du développement.

Pour ce faire :

- Une « **checklist spéciale croissance** » sera distribuée à l'entrepreneur dès la connaissance de son projet, pour l'aider à contrôler certains points et anticiper.
- Des « **Après-Midi du Développement** » vont être mis en place pour lui offrir l'opportunité de rencontrer en entretien

individuel des experts : notaire, avocat, expert-comptable, coach d'entreprise, banquier, spécialiste ressources humaines ou communication...

• Une **fiche d'aide au recrutement** sera à sa disposition pour l'aider à se poser toutes les questions nécessaires avant une embauche et l'accompagner dans sa politique de recrutement.

• Un **carnet d'adresses de personnes « ressources »** sera enfin établi pour répondre à des questions et besoins précis dans de nombreux domaines. Il sera à la disposition des parrains, marraines et de l'équipe Initiative Loiret pour les épauler face aux préoccupations du chef d'entreprise.

L'exemple de « La Petite Italie » ...

C'est une boutique dont les saveurs et senteurs vous transportent de l'autre côté des Alpes. « La Petite Italie » s'est agrandie pour ouvrir, le 20 janvier 2016, au 28 rue du Faubourg Bannier à Orléans. Le mérite revient à la qualité et l'originalité des bons produits que Valérie (dont les grands-parents étaient Italiens) et Jean-Michel Brou font venir directement de la Botte pour satisfaire une clientèle croissante de fines gueules : pâtes, fromages, charcuteries, glaces, vins, apéritifs et autres produits frais ou d'épicerie fine fournis par des artisans transalpins renommés, à l'instar de l'un des cinq meilleurs fabricants de mozzarella...

Valérie crée son EURL et ouvre une boutique 3 rue du Faubourg Bannier, avant de la transformer fin 2010 en SARL avec son mari. L'entreprise va dès lors multiplier par 2,5 son chiffre d'affaires en 5 ans, notamment grâce à sa présence sur

5 marchés et à l'augmentation de son activité traitée. La nécessité de s'agrandir s'impose fin 2015, « dernier quartier alimentaire d'Orléans en dehors des Halles », explique Jean-Michel.

Par chance, La Petite Italie réussit à se transporter juste un peu plus bas dans le faubourg, grâce au rachat, avec l'aide d'un emprunt contracté auprès de la Caisse d'Épargne et d'un prêt Initiative Croissance de 20 000 €, d'une boutique de 100 m². « Cet appui financier nous a permis d'acheter du matériel, de réaménager », indique Jean-Michel. Opération réussie. Neuf mois après son déménagement, La Petite Italie, qui dispose désormais d'un grand laboratoire de 20 m², de 60 m² d'espace de vente et d'une réserve, emploie six personnes et voit encore progresser tant son chiffre d'affaires que le nombre de ses clients. Et ce n'est pas fini. Déjà présente sur Facebook, La Petite Italie a désormais son site (www.boutique-lapetiteitalie.fr)



Valérie et Jean-Michel BROU

lapetiteitalie.fr) pour communiquer en directions de ses clients (particuliers et entreprises) et leur permettre d'acheter en ligne avec possibilité de se faire livrer à domicile ou sur les marchés.

Le Prêt Initiative Croissance en bref

Il accompagne des projets de développement d'entreprises de plus de 3 ans. Ce prêt personnel, sans intérêt et sans garantie, d'un montant de 5 000 à 30 000 €, vient renforcer les ressources stables des projets par apport en fonds propres.

Vous êtes chef d'entreprise, cadre dirigeant
(Expert comptable, banquier, directeur commercial...) **actif ou retraité ?**



DECOUVREZ LE PARRAINAGE pour
CONTRIBUER AU SUCCÈS DE NOUVEAUX
ENTREPRENEUR(E)S !

Infos et réservations : benevole@initiative-loiret.fr ou 02 38 21 18 35

www.initiative-loiret.fr

Lors d'un
Petit déjeuner

Mercredi 23 novembre à 9h00
Au restaurant **Aux 3 Castoches**
1 rue Gourville à Orléans

Nos principaux partenaires

